

Subventions pour classes de découverte - Année 1994

M. LE MAIRE, Rapporteur : Un crédit de 540 000 F est inscrit au chapitre 943.1/657.21100 du budget primitif de l'exercice 1994 (Enseignement du premier degré subventions) pour aider financièrement les classes qui partent en séjour de neige, mer, nature et patrimoine.

La majeure partie de ce crédit (510 000 F) a été répartie entre les associations bisontines spécialisées dans l'organisation des classes transplantées : l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Doubs (400 000 F), l'AROEVEN (80 000 F) et la Fédération des Oeuvres Laïques (30 000 F).

Le reliquat, soit 30 000 F, est à répartir entre les différentes classes qui ont souhaité organiser leur séjour sans avoir recours à l'une des trois associations sus-mentionnées.

Sur avis favorable de la Commission Enseignement, le Conseil Municipal est invité à adopter la répartition proposée.

Subventions classes transplantées 1994 - Propositions					
Écoles	Centres de séjour	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de jours	Propositions
Fontaine-Écu primaire	Centre Amis Nature 74310 Les Houches	20 au 26/3/1994	29	7	3 654 F
Battant primaire	Centre Amis Nature 74310 Les Houches	20 au 26/3/1994	21	7	2 646 F
Battant primaire	Centre de Loisirs de Niellans 25390 Loray	16 au 21/5/1994	17	6	1 836 F
Champagne primaire	13170 Pennes Mirabeau	3 au 10/10/1993	50	8	7 200 F
Curie primaire	Le Diamant Martinique	4 au 16/5/1994	29	13	5 850 F
Dürer primaire	CLAJ Ferme Batailleuse 25370 Rochejean	12 au 15/4/1994	45	3	2 430 F
Bourgogne primaire	Roche du Trésor 25510 Pierrefontaine-les-Varans	21 au 26/3/1994	21	5	1 890 F
Bourgogne primaire	Camping 25640 Rigney				1 350 F
IMP Montfort	Route du Sel	20 au 24/6/1994	15	5	3 000 F
					29 856 F

En cas d'accord, la dépense, soit 29 856 F, sera prélevée sur le chapitre 943.1/657.21100 du budget primitif de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.